

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(16\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 8 septembre 1875](#)

Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 8 septembre 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
Date de rédaction[8 septembre 1875](#)
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire[Crisenoy, Étienne Jules Gigault de \(1831-1901\)](#)
Lieu de destinationLaon (Aisne)

Description

RésuméGodin explique au préfet qu'après le départ de madame Paquerot et de la réorganisation des classes qui a suivi, il souhaiterait, à l'approche de la nouvelle année scolaire, connaître quelle suite doit être donnée à la demande qu'il lui a adressée le 30 août 1875. Il voudrait savoir s'il peut rétablir ses classes mixtes sous la direction d'Alexandre Onésime Poëtte.

NotesDestinataire : le préfet de l'Aisne d'après l'index du registre de correspondance ; Étienne Jules Gigault de Crisenoy est nommé préfet de l'Aisne le 26 mai 1873 ; il occupa cette fonction jusqu'en 1876.

Mots-clés

[Éducation](#), [Emploi](#), [Procédure \(droit\)](#)
Personnes citées[Paquerot, Marie Anastasie](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (16)

Collation1 p. (407r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

407
Quin. 8 septembre //

Monsieur le Préfet,

Le renouvellement de l'année scolaire va m'obliger, par suite du départ de M^{me} Baquerot, à réorganiser mes classes. J'éprouve donc le plus grand besoin de savoir quelle suite doit être donnée à la demande que sur votre propre avis, j'ai eu l'honneur de vous adresser le 30 août dernier.

J'aurais honte, Monsieur le Préfet si en l'absence de la maîtresse qui me fait défaut je pourrais sans inconvénient rétablir mes classes mixtes, sous la direction de M. Poitte, instituteur en titre de l'établissement.

Cela aurait le mérite pour moi de ne point laisser une certaine partie des enfants du Familistère sans maître et sans enseignement.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma parfaite considération.

Godeffroy